

Introduction au droit

Titulaire

Patrick VASSART (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-D1703

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Charleroi Ville Haute et UMons Charleroi

Contenu du cours

Relation du droit avec les autres domaines des sciences sociales compte tenu de son irrigation tant par des valeurs d'inspiration immatérielle (éthique, morale, religion, aspects linguistiques) que par des contraintes matérielles (économie et fonctions régaliennes de l'Etat) ; à partir de la notion d'Etat de droit, distinction entre droit public et droit privé, et leurs subdivisions respectives en branches spécialisées, présentées du point de vue de leurs protagonistes respectifs : citoyen, électeur, administré, sujet de droit civil, entrepreneur, employeur/employé, etc.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

1. Préparer à la réception de cours juridiques spécifiques ultérieurs dans le cursus ;
2. Donner à considérer le rôle du droit dans la structuration de la vie en société.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Cours au programme du bloc I, donc sans prérequis.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours *ex cathedra* consistant en un exposé analytique de la matière en vue de constituer celle-ci en instrument de décryptage du rôle du droit dans la société, avec illustrations joignant aspects diachroniques et d'actualité.

Contribution au profil d'enseignement

Proposer des instruments conceptuels et lexicaux permettant de formuler et développer la réflexion sur l'incidence du droit sur les matières composant le programme global de la filière d'études en Sciences humaines et sociales.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Manuel de Droit romain (éd. Bruylant).

Support(s) de cours

Université virtuelle et Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Charleroi Ville Haute et UMons Charleroi

Contact(s)

patrick.vassart@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral

Examen oral

Question ouverte à développement long

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen oral.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Evaluation des réponses à deux questions portant sur la matière effectivement exposée au cours *ex cathedra*, outre une question portant sur une mise en œuvre des concepts enseignés ; pondération basée sur la notion décrétale d'acquis définitifs de la matière.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de
Philosophie et Sciences sociales

BA-SHUM | **Bachelier en sciences humaines et sociales** | option
Charleroi/bloc 1

